

**Parole d'expert**

## La production de films d'animation : un secteur dynamique, créateur d'emplois



A l'occasion des **Rencontres Animation Formation d'Angoulême (RAF)**, le 16 novembre dernier, Audiens a dévoilé l'édition 2017 d'une étude sur la production de films d'animation, un secteur dynamique qui crée de l'emploi en France.

★ Grâce à sa base de données exhaustive qui lui permet de connaître la structure des entreprises, de mesurer l'emploi et son évolution, Audiens, le groupe de protection sociale de la culture, de la communication et des médias, réalise depuis plusieurs années une étude sur le secteur de la production de films d'animation.

La filière est très dynamique. La masse salariale a ainsi triplé en 13 ans. Et la forte croissance observée en 2015 (+ 16 %) s'est répétée en 2016 (+ 15 %) pour atteindre 138 M€ correspondant à 5,5 millions d'heures travaillées, au sein de 125 entreprises.

Ces bons chiffres sont très certainement liés aux réformes adoptées ces dernières années. Elles ont consisté en l'augmentation des crédits d'impôt, cinéma/audiovisuel et international, et la modification du mécanisme de fonds de soutien à la production audiovisuelle du CNC, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces réformes ont notamment contribué à la relocalisation des productions sur le territoire français.

Les entreprises se concentrent majoritairement sur Paris et l'Ile-de-France (67 % des établissements en 2016) mais plusieurs studios d'animation se sont ouverts ou déployés récemment en région, plus particulièrement en Charente où le nombre d'établissements a triplé, dans le Nord, la Drôme, la Gironde et l'Hérault.

Le secteur compte en 2016 plus de 6 200 salariés, soit 700 de plus qu'en 2015, dont 150 CDI. Une population plutôt masculine (deux salariés sur trois sont des hommes) mais qui se féminise peu à peu, avec

l'arrivée ces dernières années de jeunes diplômées. On retrouve davantage de femmes dans les métiers de production et d'hommes dans les métiers techniques. Le fonctionnement en mode projet des studios d'animation explique que 80 % des salariés relèvent du CDD d'usage mais les CDI progressent depuis 2015. Ces contrats en CDI concernent majoritairement des emplois qualifiés.

Autre constat, les salariés de l'animation sont aussi très jeunes. Les trois quarts des techniciens ont ainsi moins de 40 ans. Concernant le personnel en CDI, ils sont 61 %. A titre de comparaison sur l'ensemble de la population active en France, les moins de 40 ans ne représentent que 44 % (source INSEE).

Une population talentueuse et passionnée, de plus en plus recherchée par les studios, avec la croissance du secteur. Un défi à relever pour les écoles qui forment à ces métiers.

Sources : service Etudes et Statistiques Audiens. Edition 2017 de l'étude « La production de films d'animation et d'effets visuels ».

